

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

## du Jeudi 8 novembre 2018

### ECOLE LA MIRANDELLE

**Présents** : Mmes BOUVIER, COMMIN, LE FORT, RAYSSE, Mr GIRAUD : Représentants des parents d'élèves titulaires Mmes AUPETIT-PAULY, GRIMAUULT : Représentants des parents d'élèves suppléants

Mmes, DENIER, MOTARD, TEXEREAU : Enseignantes

M LAHOUSSE: Elu de quartier

Mme MOTARD : Directrice

M BAUDOIN : DDEN

**Invités :**

Mme VEY, M. ROCHETEAU : Référents périscolaires

**Excusés :**

TALINEAU : Représentants des parents d'élèves suppléants

Mmes BAGARDIE, BUAILLON, MEUNIER, Mme TRCKA, Mr HARMEGNIES : Enseignants

Mme NIETO : Conseillère municipale

Mme KERVICHE : Psychologue scolaire

Mme BARZOTTI : I.E.N.

Secrétaires de séance : Mmes DENIER et TEXEREAU

#### **1 - INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ECOLE**

Présentation des différents membres du CE. Rappel par la Directrice des missions du CE.

2 – **BILAN RENTREE 2018-2019** : 121 élèves

TPS/PS : 19 élèves Mmes TRČKA et BUAILLON (décharge de direction les jeudis et un mercredi sur 4)

MS/GS: 28 élèves Mme MEUNIER

CP/CE1: 21 élèves Mme DENIER

CE1/CE2: 25 élèves Mme MOTARD

CM1/CM2 : 28 élèves M. HARMEGNIES

a) **Les enseignants** :

Des changements dans l'équipe enseignante : Mme Denier est en charge de la classe de CP-CE1 et M. Harmegnies est en charge de la classe de CM1-CM2. Mme TEXEREAU est en remplacement de Mme TRCKA jusqu'au 31 décembre 2018 et Mme BAGARDIE est en remplacement congé parental de M. Harmegnies jusqu'au 15 novembre.

b) **Le RASED** :

Mme Kerviche est la psychologue de notre secteur. Mme Sarry (maîtresse E) et M. Gadolet (maître G) interviennent sur notre secteur. Nous ne faisons pas partie des écoles prioritaires pour l'intervention des maîtres spécialisés.

Le réseau intervient à la demande des enseignants, avec accord des parents.

c) **Le péri-scolaire**

Rappel du rôle du référent : c'est l'interlocuteur privilégié des enfants, des familles et des enseignants sur l'école. Il élabore le projet d'animation et assure sa mise en œuvre par l'équipe. Il coordonne le travail de l'équipe et le bon fonctionnement des temps périscolaires. Il assure la fonction de responsable de site. Il intervient sur des animations. Enfin, il travaille sous la responsabilité de la coordinatrice APS. L'équipe APS se compose du référent, d'animateurs (diplômés BAFA) et de surveillants.

Les activités APS ont lieu sur le temps méridien et le soir, elles sont encadrées et mises en place par les animateurs de l'équipe APS.

Les projets de l'équipe d'animation : présentation des APS maternelle et élémentaire. + Fête du périscolaire : le 22 juin sur le thème « les comédies musicales » + Fête de fin d'année civile le 20 décembre à la salle des fêtes de Ste Pezenne (pain d'épice). + Fête de l'école le 29 juin : projet d'une comédie musicale sur Aldebert (chansons,

théâtre).

Les activités ont débuté le 1er octobre et s'étendront sur 3 trimestres : la première période a débuté le 1er octobre et se terminera le 14 décembre.

Les élèves de maternelle bénéficient aussi d'animations deux fois par semaine entre 16h30 et 17h15, d'une durée de 20 minutes. Aucune inscription particulière n'est nécessaire, les enfants présents à la garderie choisissent d'y aller selon leur envie. L'animateur sera disponible à partir de 17h15 pour échanger avec les parents qui le souhaitent.

Les salles utilisées pour les activités périscolaires sont : la bibliothèque, le préau, les salles APS, la salle de motricité des maternelles.

Un réfrigérateur est à la disposition à la garderie pour les goûters. Les élèves peuvent le déposer en arrivant le matin.

### 3 - **PROJETS POUR 2018/2019** :

#### a) **Les projets des classes 2018-2019:**

- Projet école : Un parcours d'art contemporain « Tissons les arts visuels et numériques ». C'est un travail sur les images fixes et animées. Les classes vont se rendre au Piloni et au Pavillon Grappelli pour voir des expositions, ils travailleront avec un artiste et ils produiront des œuvres qu'ils exposeront dans l'école.
- Projet école : Participation à une action organisée par Prévention MAIF : « Un cahier, un crayon » pour les enfants du Tchad
- Projet école : Participation au concours arts visuels GP'Arts 2018 : Grandir, qu'en dire ? Chaque classe réalise une œuvre d'art liée au thème et il y aura la possibilité pour les parents, ami(e)s ... de voter par internet pour l'oeuvre préférée.
- Projet école : Le prix des incorruptibles : un projet littéraire (lecture de plusieurs œuvres et un vote)
- Lire et faire Lire pour les cycles 1 et 2
- projet EDD de la ville de Niort : Projet " Un jardin à l'école " en 2 séances, avec la classe de PS de Mme TRCKA
- projet liaison école collège avec diverses actions : rencontres sportives, visites...
- école et cinéma (CP-CE1 et CM1-CM2) cinéma au CAC (CE1-CE2) et spectacle au CAC pour les maternelles

+ les activités USEP (gymnastique, orientation, printemps des maternelles, raid, Kinball...)

+ natation pour les GS-CP-CE1

+ patinoire pour les GS-CP-CE1-CE2

+ voile-kayak pour les CM2

+ escalade pour les CM1

+ golf pour les CM1/CM2

+ projet vélo pour les CE2/CM1/CM2

+ tchouk ball (l'école)

+ malle « musicale et à effets sonores » pour les maternelles

+ commande de l'exposition Maïf sur les dangers domestiques pour les maternelles

Madame Bouvier indique l'existence d'un outil intitulé « La borne incendie » que la MACIF peut prêter pour le cycle 3. Monsieur Lahousse communique également sur l'existence d'une exposition permanente réalisée par l'organisme de formation CALYXIS sur les dangers domestiques et l'adaptation du mobilier.

### 4 - **TRAVAUX ET SECURITE** :

- **Travaux** : Rénovation chaufferie effectuée
- **Poulailler** : réponse de la mairie : d'autres écoles en ont déjà fait la demande. L'installation se fera au fur et à mesure. Pas programmé à ce jour.
- **Revêtement sur les parquets des classes de la maternelle** : réponse de la mairie : pas programmé à ce jour.
- **Sécurité**

L'exercice incendie a été fait : le 8 novembre 2018. Comme préconisé par la commission de sécurité, les enfants ont été évacués dans le pré derrière l'école. L'exercice s'est déroulé sans encombre. Exercice effectué en 3min.

Un exercice PPMS « attentat/intrusion » s'est déroulé le 16 octobre 2018. Les enseignants avaient choisi le scénario suivant : intrusion dans l'école et se cacher dans les classes dans le silence. L'exercice s'est déroulé sans

encombre.

Bilan relatif aux résultats de la surveillance de la qualité de l'air intérieur communiqué en septembre 2018

Bilan des résultats de mesures de l'activité radon communiqué en septembre 2018.

Ces résultats sont affichés sur le panneau de l'école.

## 5 - **BILAN FINANCIER** :

Mme MOTARD, trésorière de l'association USEP, a réalisé et présenté le bilan des comptes pour l'année 2017/2018. Solde annuel positif de 2442,02€.

Débat par rapport au fait que les actions menées pour financer le projet Loup-Garou ne puissent pas servir à baisser la part financière des parents d'élèves de la classe concernée par le projet : Le souci vient du fonctionnement des financements et de la prise en charge par la mairie de Niort.

## 6 - **PROJETS POUR 2018/2019** :

### b) **Présentation du nouveau projet d'école 2018-2021** :

<b>Ambition 1 : construire des apprentissages durables</b>	Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle	Permettre à l'élève de devenir un apprenant : comprendre les fonctions de l'école, acquérir des attitudes d'élève mais aussi « apprendre à apprendre », « apprendre à penser », « jouer pour apprendre » ... Construire et maîtriser des méthodologies, des outils qui seront enrichis tout au long du parcours de l'élève.	<b>Fiche action n°1</b> : jouer pour apprendre et apprendre à jouer
	Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle	Construire solidement et durablement des apprentissages tout au long des cycles  Moi, « futur citoyen »	<b>Fiche action n°2</b> : Moi, futur citoyen (la malle Bourelhier composée de documentaires et album sur le vivre ensemble, l'E.M.C. => lectures partagées, échanges, débats)
	Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques	Développer des pratiques pédagogiques favorisant l'autonomie  Construire son rôle d'élève et trouver sa place au sein de l'école	<b>Fiche n°3</b> : Construire son rôle d'élève et trouver sa place au sein de l'école Utilisation de la fiche « Qui suis-je ? » pour chaque élève deux fois l'année.
<b>Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours</b>	Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs	Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école	<b>Fiche action n°1</b> : les délégués de classe
	Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève	Développer les compétences psychosociales de l'élève et s'assurer d'un climat scolaire serein dans l'école, dans la classe. Aider l'élève à comprendre ses droits et ses devoirs.	<b>Fiche action n°2</b> : créer un outil commun de conduite de rendez-vous
	Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie	Initier des actions et projets internes à l'école qui mettent en avant les bénéfiques du vivre avec les autres	<b>Fiche action n°3</b> : La chorale de l'école (la rentrée en chanson, la fin d'année civile)
<b>Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer des liens avec ses partenaires, conforter la</b>	Mieux accueillir	Accueillir les nouveaux élèves et leur famille Soirée « portes ouvertes »	<b>Fiche action n°1</b> : Portes ouvertes à l'école (accueillir les nouveaux élèves et leurs parents)
	Mieux communiquer	Harmoniser les fonctionnements des équipes	<b>Fiche n°2</b> : organisation de temps formels de concertation entre les différents personnels
	Mieux communiquer	Renforcer les interactions et la coopération avec les associations de parents d'élèves pour agir en direction de l'ensemble des familles	<b>Fiche n°3</b> : L'objet détourné (projet en lien avec l'APE, sur une réalisation artistique par les enfants durant les vacances d'hiver)

confiance			
-----------	--	--	--

*Vote du projet d'école : pour : 9                      contre : 0                      abstention : 0*  
*Le projet d'école est voté à l'unanimité.*

#### 7 - **LE REGLEMENT INTERIEUR :**

Le règlement intérieur de l'école pour l'année 2018-2019 est lu, discuté et voté en conseil d'école. Les modifications sont présentées et explicitées.

*Vote pour : 9                      contre : 0                      abstention : 0*

*Vote du nouveau règlement intérieur de l'école à l'unanimité*

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur :

Le principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'État. La Charte de la laïcité à l'École rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics.

#### **8-QUESTIONS DIVERSES :**

- Occupation de la cour d'école en fin de semaine par les jeunes du quartier => réponse de la mairie : Une réflexion est en cours par le conseil de quartier Cholette/Surimeau.
- Stationnement devant le portail => réponse de la mairie. Il a été demandé de renforcer la signalétique horizontale et verticale (Interdit aux véhicules) sur l'emplacement bus. La police municipale a effectué des contrôles préventifs jusqu'aux vacances de la Toussaint au sujet de la vitesse et du stationnement. + une étude pour l'aménagement d'une voie piétonne rue du Haut Surimeau est lancée par les services municipaux concernés.
- Les changements des lignes de bus de ville : la gestion des correspondances entre la ligne 8 et les lignes 2 ou 6 est trop compliquée (sécurité, confort des enfants, sentiment d'isolement).

#### Pour les parents et leurs enfants :

De nombreux élèves ne pouvaient plus venir à l'école en bus : une ligne N108 a été mise en place pour desservir le collège Curie, le quartier de Cholette et l'école de la Mirandelle **le matin**. Donc, le matin les élèves peuvent venir à l'école en bus à 8h35. Toutefois, les parents les accompagnants ne peuvent pas repartir.

Toutefois, il n'y a pas de solution pour l'après-midi car des enfants ne peuvent pas participer aux activités périscolaires à cause des horaires.

#### Pour les enseignants :

La gestion de la correspondance entre la ligne 8 et la ligne 2 ou 6 pose des problèmes de sécurité et d'horaires pour les activités culturelles en centre-ville. Sachant que l'école est inscrite dans un Parcours « tissons les arts visuels et le numérique », nous devons nous rendre au Piloni et au Pavillon Grappelli régulièrement pour des expositions et cette situation est très compliquée.

Pourrait-on récupérer notre ligne 6 d'avant ? Ou

Pourrait-on disposer de bus TAN spéciaux pour nos sorties scolaires en centre-ville ?